



Programme « Clés en main » - Territoires volontaires Evaluation du programme

Synthèse

Novembre 2025

Une évaluation réalisée par

pluricitē
GROUPE

TERRITOIRES VOLONTAIRES (TEVO)

C'est quoi ?

- Un programme de France Volontaires créé en 2022 avec le soutien de la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DAECT) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
- **Pour quel objectif ?** rendre les dispositifs de Volontariats Internationaux d'Échanges et de Solidarité (VIES) pleinement accessibles aux collectivités territoriales françaises
- **Comment ?** Par le biais d'un dispositif d'accompagnement clé en main, un soutien financier renforcé de la DAECT et un outillage pour une montée en compétences de la collectivité



Un programme qui mobilise des dispositifs existants...

Volontariat de Solidarité Internationale

- Des missions entre 12 et 24 mois
- Privilégient la dimension de solidarité internationale
- S'adressent à des personnes qualifiées



France
Volontaires

Service Civique à l'international

- Des missions entre 6 et 12 mois
- Privilégient les missions d'intérêt général
- Pas de qualification exigée



SERVICE
CIVIQUE
Une mission pour chacun
au service de tous

TEVO : les chiffres clefs

Données basées sur les deux premiers Appels à manifestation d'intérêt (2022-2024)



Plus de **50** collectivités territoriales accompagnées

dont **50%** qui s'engageaient pour la première fois dans un dispositif de volontariat international

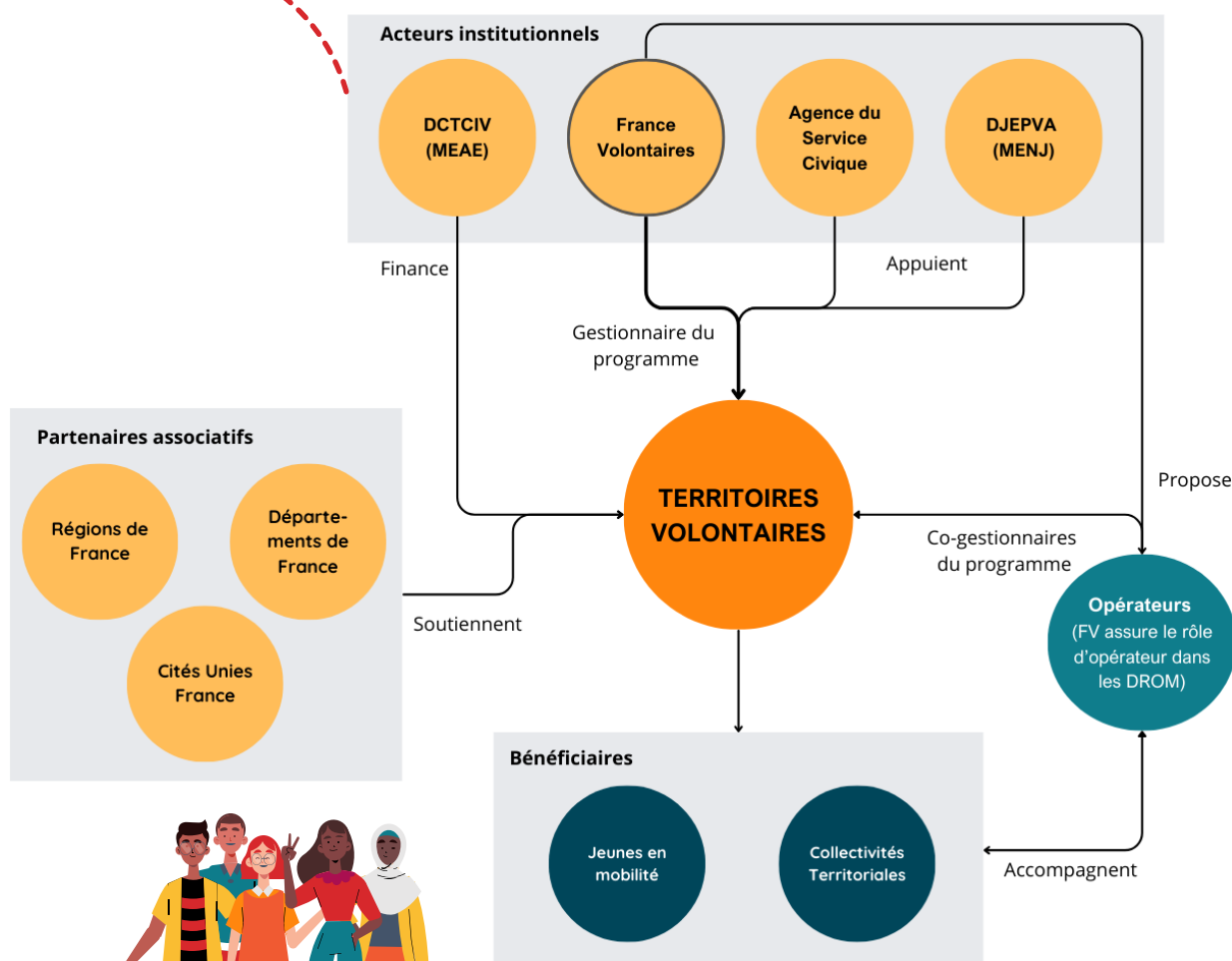


20 opérateurs aérés ressources pour accompagner l'émergence et la mise en œuvre des projets



250 volontaires internationaux engagés

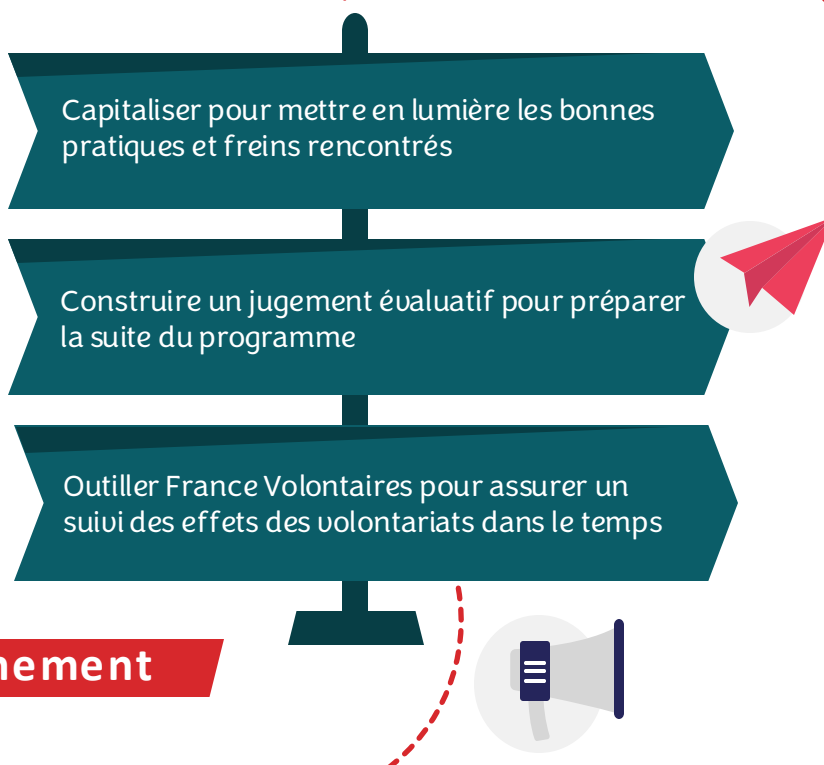
Les acteurs clefs du programme



L'EVALUATION DU PROGRAMME TEVO

2

Quels objectifs ?



Le questionnement

- 1 Les objectifs du programme sont-ils alignés avec les besoins des bénéficiaires et des parties prenantes ?
- 2 Dans quelle mesure les objectifs fixés par le programme ont-ils été atteints ?
- 3 Quels sont les effets du programme sur les acteurs concernés ?
- 4 Le programme est-il bien articulé avec les autres politiques publiques et dispositifs existants ?
- 5 Quels sont les leviers pour garantir la pérennité des effets du programme ?

METHODE :

CHIFFRES CLEFS

3



10 études de cas pour une vision à 360° des projets et pour capitaliser sur les bonnes pratiques (bilan des projets, entretiens avec les représentations des collectivités, des opérateurs, des structures d'accueil et les volontaires...)



20 entretiens avec des volontaires ayant réalisé une mission en France et à l'étranger



86 répondants aux 2 enquêtes en ligne engagées auprès :

DES VOLONTAIRES

DES COLLECTIVITES

57 volontaires répondants



68% ont entre 18 et 25 ans
23% entre 26 et 30 ans
9% entre 31 et 40 ans.



Avant leur départ, 36% étaient étudiants, 30% en recherche d'emploi, 18% salariés, 9% en service civique et 7% entrepreneurs



53% ont réalisé leur mission à l'international

47% des volontaires ont réalisé leur mission en France



62% sont des femmes, 36% des hommes, et 2% ont préféré ne pas répondre

29 collectivités lauréates répondantes

10 communes, 6 départements, 6 EPCI, 5 régions, 1 métropole et 1 province d'Outre-Mer



22 comptent plus de 100 000 habitants, 4 comptent entre 20 000 et 100 000 habitants et 3 comptent entre 5 000 et 20 000 habitants



17 ont participé au programme en accueillant des volontaires en France
26 ont participé au programme en envoyant des volontaires dans un pays partenaire



23 ont mobilisé le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)
20 ont mobilisé le Service Civique International (SCI)





Un programme pour accompagner l'émergence et consolider les dynamiques existantes

4

Des collectivités bénéficiaires aux profils variées

Au titre des deux premiers AMI, le programme TEVO a bénéficié à près d'une cinquantaine de collectivités.

Le processus de candidature, jugé simple, a favorisé la participation d'une diversité de profils, avec une satisfaction globalement élevée vis-à-vis de l'accompagnement reçu, notamment au stade de l'émergence et de la conception des projets de volontariat.

Les communes constituent les premiers bénéficiaires du programme, mais un élargissement se dessine progressivement vers les intercommunalités.

“
Quand on a entendu parler de TEVO, on s'est dit que c'était enfin un dispositif qui permettait aux petites collectivités de se lancer sans pression.
”

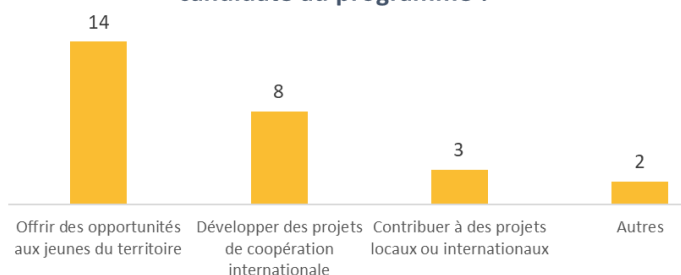
Un rôle de tremplin pour développer l'action internationale des Collectivités territoriales

Le programme soutient, d'une part, les collectivités « novices » en leur permettant de concrétiser leurs ambitions grâce à la présence d'un volontaire sur le terrain. Il vient, d'autre part, consolider les démarches de collectivités « expérimentées » déjà engagées dans une politique internationale ambitieuse.

Des motivations convergentes

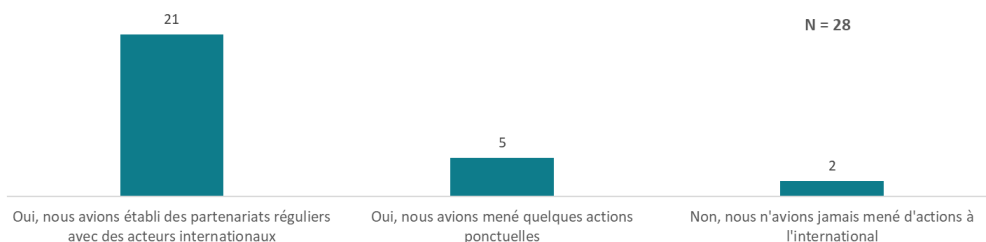
Si les profils de collectivités engagées sont variés, les motivations à rejoindre TEVO convergent. Elles reposent le plus souvent sur trois ambitions, fréquemment cumulées et qui représentent les principaux motifs d'engagement : l'ouverture internationale, le développement territorial, ainsi que le soutien à l'émancipation et à l'engagement de la jeunesse.

Pour quelle raison principale avez-vous candidaté au programme ?

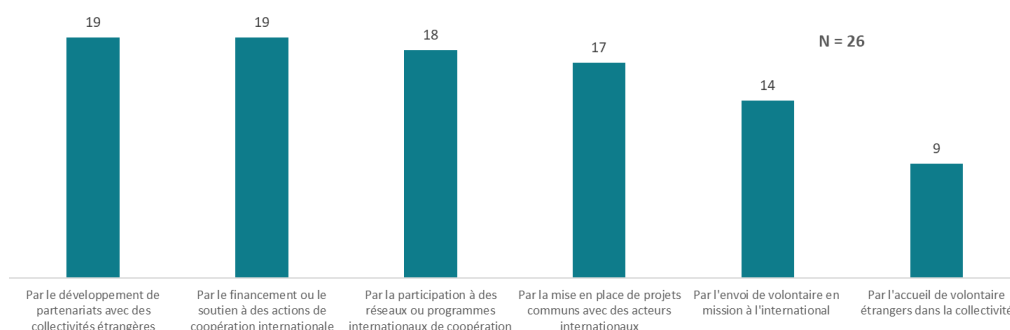


“
Comme c'est un AMI, le dossier ressemble plus à une feuille de route qu'à un projet détaillé. Il s'agit avant tout de poser les grands objectifs et les axes de travail.
”

Votre collectivité avait-elle déjà une expérience en coopération internationale avant de rejoindre Territoires Volontaires ?



De quelle(s) manière(s) votre collectivité a-t-elle pu s'engager dans une expérience de coopération internationale ?



Des dispositifs de soutien à la mobilité aux vocations variées, qui permettent de soutenir les ambitions des collectivités

Un recours majoritaire au Service civique international (SCI)

Le recours au SCI concerne un nombre significatif de volontariats réalisés dans le cadre de TEVO au titre des deux premiers AML (46 % puis 38 %). Le dispositif traduit une ambition d'inclusion et d'émancipation, en appui aux politiques publiques de jeunesse des collectivités lauréates de TEVO.

Le recours au SCI vise à soutenir l'engagement citoyen et à offrir une première expérience structurante à des jeunes souvent éloignés des parcours classiques de mobilité.

- A titre d'illustration en Seine-Saint-Denis, en Guadeloupe ou encore, en Loire-Atlantique (tous trois lauréats du programme) TEVO est perçu comme un vecteur d'égalité des chances, permettant de toucher des jeunes éloignés des dispositifs institutionnels, et de rendre la mobilité internationale accessible à tous.

Le Service Civique International, c'est vraiment un outil pour la jeunesse. Il permet d'impliquer des jeunes dans des missions d'intérêt général tout en leur donnant une première expérience structurante. [...] C'est un vrai levier pour les aider à prendre leur place sur le territoire et à s'investir durablement.

Un travail important pour identifier et recruter les volontaires

Si l'ambition est là, les collectivités alertent sur les difficultés concrètes de mobilisation des jeunes volontaires dans le cadre du SCI.

- Le recrutement de jeunes motivés, mais souvent sans expérience et peu qualifiés, invite à un accompagnement renforcé.
- Pour cela, le travail en lien avec les missions locales, les associations de jeunesse et les acteurs socio-éducatifs des territoires, est déterminant pour que le sourcing se fasse et pour soutenir l'engagement.
- A titre d'illustration, pour dépasser les freins à l'engagement international, la Région Guadeloupe a choisi de mobiliser un large réseau d'acteurs locaux (CRIJ, missions locales...) Mais la stratégie ne s'est pas arrêtée là. Pour promouvoir le dispositif, une campagne de communication sur les ondes des radios locales a été lancée, accompagnée de séances de sensibilisation avec les services de la Région.

Le Volontariat de Solidarité Internationale : un outil stratégique pour la coopération

Le Volontariat de Solidarité Internationale, quant à lui, est mobilisé dans une optique d'apport de technicité et de soutien aux relations partenariales entre institutions partenaires.

Il est souvent rattaché à des projets structurants de coopération décentralisée, où les collectivités ont besoin d'un appui qualifié, autonome, capable de représenter les intérêts du territoire à l'international.

- À titre d'illustration, à Paris, Bordeaux, en Guadeloupe ou encore, dans le département de la Loire Atlantique, l'envoi de Volontariat de Solidarité Internationale a permis d'ancrer l'action internationale des collectivités lauréates, en assurant une présence durable auprès des partenaires dans les pays d'accueil.

La co-construction des missions avec les opérateurs agréés (ou les antennes France Volontaires pour les territoires ultramarins) a été jugée essentielle dans plusieurs territoires, notamment pour bien adapter les profils et les contenus de mission aux besoins locaux.

- À titre d'illustration, en Guadeloupe, un travail approfondi a été mené sur le volet linguistique, sur les profils et les partenariats avec les Alliances françaises sur différentes thématiques (culture, biodiversité, intégration régionale).

Une montée en puissance du VSI accueillis en France

La montée en puissance des VSI Accueil représente une innovation importante du programme. Elle permet non seulement de concrétiser la réciprocité, mais aussi de faire vivre l'interculturalité sur les territoires français.

Cela répond à une ambition des collectivités de renverser les logiques classiques de l'aide, en valorisant également l'expertise et l'engagement des jeunes internationaux

Le VSI avait une autre approche. L'objectif était d'avoir un jeune avec de l'expérience et des compétences techniques, en rupture avec les profils qu'on accueille sur le service civique.

Des missions de volontariat en phase avec les attentes des jeunes engagés

Une dynamique d'apprentissage et de professionnalisation

Pour un nombre significatif de jeunes, le volontariat constitue une étape clef de construction personnelle et d'orientation professionnelle.

Il offre l'opportunité de tester une voie, de développer des compétences et de valoriser son parcours dans un cadre structurant.

73%

des volontaires déclarent avoir candidaté pour acquérir une expérience de travail à l'étranger.

70%

souhaitent renforcer leur parcours académique et professionnel.

34%

des volontaires y voient une opportunité de réfléchir à une nouvelle trajectoire professionnelle ou personnelle.

“ Je voulais participer à une mission à responsabilité qui dépassait les tâches de stagiaire. C'est l'aspect professionnalisant et avec une forte autonomie qui m'a attirée. ”

“ L'association nous proposait des alternatives, des moyens pour que vous puissiez mieux recadrer votre orientation professionnelle. [...] L'idée était de nous aider à définir une orientation professionnelle ou personnelle bien structurée. ”

“ «La totalité des jeunes voient le volontariat comme une opportunité de découvrir quelque chose de nouveau et de se tester soi-même. ”

Un désir de découverte culturelle et d'ouverture au monde

La motivation à voyager, découvrir d'autres cultures et sortir de son quotidien est centrale

71%

des volontaires sont motivés à voyager et à découvrir d'autres cultures

L'expérience est perçue comme un moment de rupture, propice à l'introspection et à la transformation personnelle :

50%

veulent se challenger et sortir de leur quotidien

64%

espèrent gagner en indépendance et en confiance

“ C'est l'expérience que l'on fait, ce qui vous fait sortir de chez vous afin d'aller lire le monde [...] et de comprendre toute la réalité. ”

Une volonté d'engagement et d'utilité sociale

Le volontariat est aussi motivé par le désir d'agir pour une cause et de contribuer à un projet porteur de sens.

70%

des volontaires déclarent vouloir « s'engager pour une cause et avoir un impact positif ».

Une satisfaction élevée et une expérience qui soutient la montée en compétences et l'engagement des jeunes

Une satisfaction largement exprimée...

Dans l'ensemble, les volontaires expriment une satisfaction élevée vis-à-vis de leur expérience. Elle est motivée à la fois par l'intérêt et la richesse des missions, la possibilité de se professionnaliser ou de se réorienter, et le développement personnel lié à l'immersion à l'étranger.

Un nombre significatif de volontaires souligne la qualité de l'accompagnement, la diversité des activités réalisées et le sentiment d'utilité et d'autonomie au fil de leur mission.

De manière générale, quelle est votre satisfaction globale vis-à-vis du programme TEVO ?

7.9 Note moyenne pour les VSI

8.2 Note moyenne pour les SCI

“ Ma mission m'a appris à être autonome, à prendre des initiatives, à m'organiser et à développer mes compétences en tant que chef de projet. C'est une expérience super valorisante que je vois comme un tremplin ! ”

... nuancée par des difficultés

Malgré un haut niveau de satisfaction, plusieurs obstacles sont identifiés, tant dans le cadre des volontaires réalisés à l'étranger qu'en France. Les difficultés ont à trait à :

- **La clarté des missions** : difficulté la plus fréquente, citée par 67 % des SCI accueil, 50 % des VSI envoi et 40 % des SCI envoi.
- **Le manque de moyens matériels et financiers** : soulevé par 40 % des VSI en envoi, 20 % des SCI en envoi et 29 % des VSI en accueil, limitant parfois la mise en œuvre des actions prévues
- **La barrière linguistique** particulièrement marquée pour les SCI en accueil, mais aussi pour 20 % des volontaires envoi.
- **Les conditions de vie** : jugées précaires ou inadaptées par 40 % des VSI en accueil et 33 % des SCI accueil ; l'hébergement est un point de fragilité majeur (50 % des SCI envoi).

Un accompagnement jugé globalement satisfaisant

La majorité des volontaires estime avoir bénéficié d'un accompagnement satisfaisant au cours de leur mission. 30 % des volontaires auraient souhaité bénéficier d'un accompagnement plus soutenu.

70%

des volontaires déclarent avoir été accompagnés pour faire face aux obstacles rencontrés.

Une expérience du volontariat qui soutient la montée en compétences, la professionnalisation et l'engagement des jeunes

96%

des volontaires en SCI, déclarent que leur expérience leur a permis de développer des compétences professionnelles

Les volontaires en SCI estiment également connaître des progrès notables en autonomie et prise de décision (79 %) et en esprit d'équipe (79 %), et tous évoquent des gains en termes de compétences transversales clés telles que l'ouverture d'esprit, l'adaptation au changement, le sens des relations interpersonnelles, le sens des responsabilités, ainsi qu'une meilleure confiance en soi.

83%

des volontaires en VSI mettent en avant des progrès significatifs en gestion de projet et en autonomie et prise de décisions.

Sur le plan personnel, les volontaires en VSI mettent en avant, le développement des compétences psycho-sociales fondamentales (adaptation au changement, sens des relations interpersonnelles et le sens des responsabilités...).

97%

des volontaires souhaitent poursuivre ou renforcer leur implication dans des actions de solidarité ou de coopération internationale.

Une montée en compétences également significative du côté des collectivités lauréates

Un levier de développement de compétences pour les collectivités

80%

des collectivités estiment qu'elles ont développé leurs compétences grâce à TEVO

Un apprentissage interculturel et humain

L'accueil de volontaires internationaux soutient la rencontre interculturelle au quotidien. Il amène les agents à questionner leurs pratiques, à développer des compétences managériales et à s'essayer à l'encadrement de jeunes sur la durée.

Cette dimension enrichit les parcours professionnels et favorise la valorisation des agents dans leur collectivité.

Une valorisation et une reconnaissance accrues

TEVO incite les collectivités à documenter et valoriser leurs projets : bilans, restitutions, portraits de volontaires.

Ces démarches renforcent la visibilité de l'action internationale, la reconnaissance des agents, et crédibilisent les coopérations auprès des élus et partenaires.

Un effet d'entraînement et de projection stratégique

Le programme joue souvent un rôle de déclencheur : ouverture vers de nouveaux dispositifs, consolidation des liens avec associations et établissements scolaires.

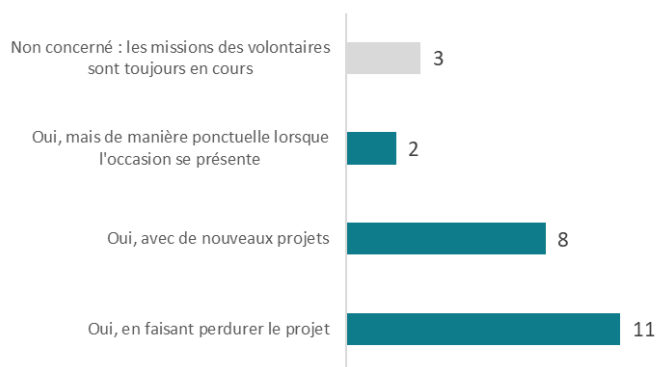
La perspective de réciprocité est particulièrement attendue, comme levier d'étagage et de dialogue durable entre territoires partenaires.

Une meilleure articulation entre volontariat, jeunesse et coopération

Le programme TEVO favorise la transversalité au sein des collectivités. Il a permis, dans de nombreux cas, de rapprocher les services jeunesse, coopération internationale et citoyenneté, créant de nouvelles synergies.

Les missions locales et les services jeunesse ont joué un rôle clé dans le repérage et l'accompagnement des volontaires, renforçant l'ancrage territorial et la mobilisation des acteurs locaux

Après la mission des volontaires, votre collectivité a-t-elle poursuivi ou renforcé ses actions de coopération internationale



Une dynamique inégale selon les contextes

Ces dynamiques de coopération interne varient également selon la taille et la structuration des collectivités.

- Dans les petites collectivités, l'agilité favorise la transversalité.
- Dans les grandes, la spécialisation et la complexité des procédures freinent la coopération interservices et l'appropriation du programme.

Des freins à lever pour prolonger la dynamique

Malgré cette volonté forte, plusieurs contraintes freinent le réengagement :

- des limites financières, particulièrement pour les petites collectivités,
- des lourdeurs administratives et de reporting,
- un contexte politique et budgétaire incertain (fin de mandat, élections municipales, réduction des budgets).

“TEVO nous a permis de fédérer un réseau local : missions locales, associations, écoles. Tout le monde s'est senti concerné par le volontariat.”

POUR ALLER PLUS LOIN

5

RECOMMANDATION #1



Prolonger le programme TEVO reconnu comme un outil pertinent et ad hoc du développement de l'AICT et levier de l'engagement, de l'ouverture interculturelle et de l'insertion des jeunes

L'évaluation a permis de mettre en avant la pertinence du programme et ses impacts pluriels à la fois sur les Collectivités territoriales et les jeunes volontaires. La poursuite apparaît comme devant être encouragée.

RECOMMANDATION #3



Des « règles du jeu » à partager pour soutenir l'engagement dans le programme et des exigences à assouplir d'un point de vue administratif et financier

- Une clarification des attentes et des critères es attendue pour soutenir la préparation des collectivités au stade de l'AMI et pour faciliter les arbitrages.
- Toujours concernant les process, des enjeux sont identifiés au niveau des calendriers, du reporting financier et des dimensions contractuelles. Ils seront à questionner pour soutenir l'engagement dans TEVO.

RECOMMANDATION #5



Un accompagnement post-mission à renforcer et à articuler aux dispositifs d'insertion, de soutien à l'engagement citoyen et de mobilité dans les territoires d'origine

- Une dimension de l'accompagnement TEVO à « cadrer » pour une équité de traitement des jeunes volontaires.
- Une réflexion pourrait être ouverte pour la création de modules d'accompagnement spécifiques (inter-opérateurs).
- Des passerelles à penser avec les dispositifs soutenant la mobilité internationale des jeunes (programme Erasmus + (CES), chantiers internationaux, etc. et avoir les acteurs de l'insertion et de l'engagement jeunes, dans les territoires d'origine (en France et à l'international). Plus largement, TEVO pourrait s'insérer dans un continuum d'engagement (bénévolat - volontariat - emploi associatif ou public)

RECOMMANDATION #7



Une stratégie de capitalisation et de dissémination à construire, pour soutenir et outiller le réseau

L'absence de cadre commun limite la cohérence des actions, et prive le programme d'un levier précieux pour sa communication et son essaimage. Confier une part de cette mission de capitalisation aux opérateurs, en l'adossant aux obligations de reporting, pourrait constituer une première piste de structuration, tout en conservant une logique de subsidiarité avec les collectivités.)



RECOMMANDATION #2

Pour une poursuite en valeur ajoutée, maintenir le cap et amplifier le rayonnement des projets, en encourageant à « sortir » des géographies classiques

Soutenir le développement de nouveaux espaces de coopération moins investis jusqu'ici (Asie, Amérique latine). Pour lever les freins à ce développement (barrière linguistique, partenariats peu installés...), soutenir un volet ingénierie renforcé.



RECOMMANDATION #4

Des rôles à clarifier au sein du trinôme collectivité x opérateur x structure d'accueil pour « huiler » le partenariat et garantir la pertinence et la faisabilité des projets.

- Une place à renforcer/ garantir, pour les structures d'accueil au stade de la conception des projets, dans la construction des fiches mission et dans les temps de formation au départ.
- Des rôles à clarifier au fil de l'accompagnement au sein du trinôme Collectivité x opérateurs x structures d'accueil.
- Des Espaces Volontariats de France Volontaires dont le rôle reste à harmoniser.



RECOMMANDATION #6

Soutenir la continuité d'engagement des collectivités par une aide à la recherche de financements-relais de TEVO

- Si TEVO maintient sa vocation de programme « starter » pour impulser et ponctuellement, consolider des engagements en termes de coopération internationale, le besoin d'accompagner les collectivités lauréates dans les réflexions sur la sortie de projet et la poursuite de financement dans d'autres cadres (programme Européens...), représente un enjeu de premier plan pour « prolonger la courbe ».
- A l'image de l'accompagnement à la conception du projet, un accompagnement à la sortie de projet pourrait être envisagé (et porté par les opérateurs ou les équipes France-volontaires en Région).



RECOMMANDATION #8

Une mesure de l'impact du volontariat sur les trajectoires d'insertion des jeunes à institutionnaliser pour soutenir la redevabilité vis-à-vis des parties prenantes et le plaidoyer de France volontaires

- Cette perspective rejoint la démarche d'outillage de France volontaires pour un suivi de cohorte pérenne. Voir infra.
- Elle invite néanmoins à un rôle accru des opérateurs sur ce registre.
- Des enjeux quant au financement de ce volet sont à anticiper (financement FSE+, Erasmus+...)

Synthèse de l'évaluation du programme Territoires Volontaires

© Tous droits réservés

